



Recensement d'hirondelles de fenêtre dans le village de Cortébert

Le 26 juin 2019, une classe de l'école primaire de Cortébert a effectué un recensement d'hirondelles de fenêtre. Les 13 élèves de 7-8H, encadrés par leur enseignant, Monsieur Olivier Studer, étaient accompagnés par 3 spécialistes du Parc Chasseral. Par petits groupes, les enfants ont sillonné les rues du village à la recherche de nids naturels ou artificiels. Tous les bâtiments du village ont été contrôlés. Les nids occupés ont été dénombrés en observant attentivement les allées et venues des hirondelles.

Au total, très exactement 49 nids artificiels et 79 nids naturels ont été découverts sur 32 bâtiments. Parmi les nids recensés, un peu plus de la moitié (70) étaient occupés. Ces résultats indiquent que la population de cet oiseau migrateur est importante à Cortébert et dépendante en majeure partie des nids naturels, puisque les deux tiers des nids recensés figuraient dans cette catégorie.

Une solution pour leur venir en aide : maintenir les surfaces de terre nue et les chemins non goudronnés pour permettre aux hirondelles de trouver les matériaux nécessaires à la construction de leur nid, constitué principalement de boue agglomérée. L'installation de nouveaux nichoirs artificiels et le nettoyage des nichoirs existants figurent parmi d'autres mesures permettant de favoriser à long terme la population d'hirondelles de fenêtre à Cortébert. Toute personne intéressée à poser des nichoirs chez soi ou désirant s'investir pour la protection des hirondelles est invitée à contacter le Parc Chasseral.

Cette espèce annonciatrice du printemps s'est fortement raréfiée en Suisse lors des dernières décennies. Le Parc Chasseral organise des recensements avec les classes d'école dans le cadre de l'inventaire national des sites de nidification mené par la Station ornithologique suisse.



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.